

1. AUDIT / CONTRÔLE

1.1 Compte-rendu du Comité d'Audit et des Risques du 3 février 2026

Annexe 1.1

RAPPORTEUR : Le Vice-Président du Comité d'Audit et des Risques

Un comité d'audit et des risques a eu lieu le 3 février 2026, dont le compte-rendu est annexé. La parole est donnée à M. Le Maulf pour le commenter.

Un Comité d'Audit et des Risques se déroulera le jour du COS 10 mars en présence de tous les administrateurs. Le compte rendu sera intégré au compte rendu de ce COS.

Le Conseil prend acte de cette information.

NON TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE


CRÉDIT MUNICIPAL
NANTES
Le Vice-Président du COS


CRÉDIT MUNICIPAL
NANTES
Le Directeur Général